

## **HABITAT / LOGEMENT**

### **Une MOUS au chevet des squats occupés par les Roms**

La Communauté urbaine décide d'épauler les services de l'Etat dans la recherche de solutions adaptées de relogement des roms qui squattent actuellement plusieurs sites de l'agglomération, dans des conditions de salubrité et de sécurité souvent préoccupantes. La plupart des immeubles concernés faisant partie du patrimoine communautaire, les élus approuvent le principe d'une participation à la MOUS - Maîtrise d'Oeuvre Sociale et Urbaine - qui va être mise en place. A charge pour cette dernière de trouver des solutions pérennes pour les ménages qui souhaitent s'inscrire dans des parcours d'insertion. Ce dispositif aura dans un premier temps un caractère expérimental, il cible en priorité les immeubles aujourd'hui occupés sur les communes de Bordeaux, Cenon, Floirac et Gradignan (environ 100 ménages concernés). Sur un budget prévisionnel de 75 000 €, la contribution de la Cub s'élèvera dans ce cadre à 22 000 €.

Sur la base du plan d'action proposé par l'Etat, le périmètre d'intervention de cette MOUS devrait s'élargir et concerner, à partir de juin 2010, toutes les familles roms, bulgares et roumaines (900 personnes au total), installées dans l'agglomération bordelaise. Le projet de création d'une deuxième MOUS est également dans les cartons : cette dernière sera ciblée sur les autres squats, notamment ceux qui sont occupés par les jeunes en difficulté.

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **L'Ecoparc de Blanquefort a le vent en poupe**

Un véritable pôle éolien est en voie de consolidation sur Blanquefort puisque, après les projets poussés par First Aquitaine Industrie, c'est au tour de la société Boueix Industrie Energie Nouvelle de jeter son dévolu sur ce secteur. Avec à la clé l'acquisition de 20 000 m<sup>2</sup> sur le périmètre de l'Ecoparc - le montant de la transaction s'élève à 600 000 € HT - et la perspective d'un investissement industriel chiffré à 8 M€.

La société Boueix Industrie Energie Nouvelle, en cours de création, est positionnée sur le secteur des énergies renouvelables, plus particulièrement les services à l'industrie éolienne : gestion des approvisionnements et des stocks, préparation industrielle des matériaux, travaux de finition... Son premier client identifié est le groupe EADS/ASTRIUM qui prévoit, en association avec l'entreprise Plastinov, de produire une première gamme de pales d'éoliennes de grande dimension : de l'ordre de 30 mètres. A ce jour, un projet industriel sans équivalent au niveau national.

## **Bastide Niel : un soutien à l'implantation d'Inoxia**

Le coup de pouce est conséquent et émerge au registre des soutiens à l'économie créative. Les élus communautaires attribuent une subvention de 300 000 € à la Sarl Inoxia, spécialisée dans la communication et la promotion du développement durable, pour la réalisation de son projet immobilier sur la caserne Niel. Cette opération spécifique, chiffrée à 500 000 €, catalyseur du projet Darwin, porte notamment sur l'aménagement d'une partie du bâtiment nord : 500 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage, plus la nef du deuxième étage.

## **TRANSPORTS EN COMMUN**

### **Le contrat de Véolia dans le rétroviseur**

Les élus communautaires souscrivent à l'analyse financière du précédent contrat passé avec Véolia Transport Bordeaux. Principale conclusion de ce rapport : ce contrat a été doublement rentable, à la fois pour l'exploitant (Veolia Transport Bordeaux) et le groupe Véolia. La marge nette de l'exploitant cumulée sur 8 ans, de 2001 à 2008, ressort ainsi à 1,4 % - 12,5 M€- de la contribution versée par la Cub. Sur cette période, les résultats nets cumulés de la délégation ont par exemple rentabilisé 38 fois les apports en capitaux du groupe Veolia (330 000 €). Mais ce sont surtout les contrats de sous-traitance, attribués par l'exploitant à des filiales du groupe, à des conditions inconnues de la Cub, qui se sont avérés rentables pour le groupe Veolia. Ils ont en effet abouti à des marges qui tournent autour de 5 à 7 % du prix facturé :

- les frais de siège assimilables en partie à de la rémunération complémentaire se sont élevés à 16,9 M€ (1,8 % de la contribution),
- 60 % de la sous-traitance des lignes de bus a été confiée à une filiale locale du groupe (40,6 M€ de CA, soit 4,5 % de la contribution), le recours à la sous-traitance ayant fortement cru en fin de contrat,
- de nouveaux contrats de prestations de nettoyage ont été passés avec des filiales comme Véolia propreté, Veolia propreté Atlantique ou Onyx (600 000 € en 2008, soit 0,4 % de la contribution),
- les assurances ont été gérées et refacturées par le groupe Véolia (14 M€ sur la durée du contrat, soit 1,6 % de la contribution),
- des prestations informatiques qui sont venues grever le résultat...

Concernant le contrat lié à l'exploitation de Mobibus, le résultat cumulé (sur 5 ans) d'exploitation fait ressortir un déficit de 486 000 €

### **Troisième phase Tramway : des protocoles avec les gestionnaires de réseaux**

Objectif : éviter tout retard dans la réalisation des travaux. Pour gérer au mieux le calendrier de la troisième phase tramway et s'adapter aux délais incompressibles de l'enquête publique, le Conseil valide un projet de protocole d'accord à signer avec les 9 opérateurs gestionnaires de réseaux enterrés sous la voie publique. En la circonstance France Télécom, ERDF, Lyonnaise des Eaux, Régaz, Bouygues Télécom, Numéricable, RTE, Verizon Business, Inolia. Ce protocole prévoit l'anticipation des études et les éventuels déplacements de réseaux par les occupants, ainsi que la prise en charge des frais engagés en cas d'abandon du projet ou d'absence de DUP.

## **AMENAGEMENT URBAIN**

### **Une reconstitution en 3D des vestiges du clocher porche de la cathédrale de Bordeaux**

Le Conseil de Cub décide l'attribution d'une subvention de 18 000 € - le versement sera réparti sur trois exercices - à la ville de Bordeaux, pour l'aider dans son projet de reconstitution en 3 D des vestiges du clocher porche de la cathédrale de Bordeaux. Ce projet sera notamment réalisé en partenariat entre la ville de Bordeaux, la Cub, la Drac et Ausonius (unité mixte de recherche CNRS - université Michel de Montaigne).

On rappellera pour mémoire que les fouilles archéologiques, préalables aux travaux du tramway place Pey-Berland, avaient révélé les vestiges d'un clocher porche de la cathédrale de Bordeaux, d'une indéniable valeur historique. Et qu'à défaut de solution technique satisfaisante (une dalle de verre n'étant par exemple pas adaptée aux contraintes de conservation), il a été décidé de conserver ces vestiges dans le sol.

## **SUBVENTIONS**

Le Conseil valide un volume conséquent de subventions :

- subvention de 25 000 € pour la convention « Invest in Photonics » consacrée à l'économie de l'optique et du laser qui se tiendra les 18 et 19 mars 2010,
- aide de 0,56 M€ à la construction de deux bâtiments du village d'entreprises de la Route des Lasers,
- soutien de plus de 67 000 € à l'installation de la société AIRCALO à Saint-Médard-en-Jalles, spécialisée en matériel aéronautique de chauffage et de traitement de l'air,
- subvention de 6 500 € pour l'organisation du salon « Vivons Bois »,
- aide de 4 000 € à une manifestation sur l'entrepreneuriat des jeunes dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine,
- soutien de 15 000 € à la société Autocool qui a pour ambition de développer l'autopartage sur l'ensemble de l'agglomération.

### **Une aide exceptionnelle à Haïti**

Le Conseil de Cub décide de s'associer à l'élan de solidarité en faveur d'Haïti et d'attribuer une subvention exceptionnelle de 50 000 € à l'association Médecins sans Frontières, mobilisée sur le terrain depuis plusieurs années et qui s'implique d'ores et déjà dans les opérations de secours.